

APPUI LOGISTIQUE POUR LA RECONNAISSANCE DES PROJETS TERRITORIAUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE (dont Agendas 21 locaux)

MOTS CLÉS :

- DEVELOPPEMENT DURABLE
- AGENDA 21
- APPUI LOGISTIQUE
- COMMUNICATION



La Délégation interministérielle au développement durable (DDD), en partenariat avec un certain nombre de ministères et institutions intéressées, a entrepris, conformément au Séminaire gouvernemental du 23 mars 2005, de mettre en œuvre un dispositif national de reconnaissance des projets territoriaux de développement durable.

Ce dispositif de reconnaissance suppose d'organiser plusieurs sessions annuelles lors desquelles les dossiers des collectivités candidates à la reconnaissance, sont reçus par la Délégation, et sont soumis à une double expertise. Puis, après réunion du Comité national de suivi, le Délégué interministériel au développement durable (DIDD) rend public la liste des territoires candidats dont le projet a été jugé favorable. Des pistes de travail pourront leur être suggérées, des séminaires d'échanges organisés afin de faire avancer efficacement leur projet dans les années à venir.

Dans ce cadre, la DDD a confié à ASCONIT consultants, après appel d'offre, une mission d'appui dans l'organisation logistique de l'appel à reconnaissance 2006. Asconit a créé une base de données spécifique et assuré le recueil et suivi des candidatures et des expertises tout au long de l'avancée de la session.

Porteur du projet	MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DÉLÉGATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE
Partenaires	-
Secteur de l'étude	France entière
Bassins versants	-
Durée de l'étude	9 mois
Montant HT de l'étude	40 000 € HT

Asconit a également travaillé à la mise en forme des documents supports et du rapport de session qui rendra compte du fondement, de la qualité et de l'originalité des projets retenus.

De part l'attention qu'ils portent depuis des années aux projets territoriaux et aux démarches de développement durable, les consultants d'Asconit ont été sensibles à l'intérêt de cette mission d'appui. Ils ont apporté leur regard technique et leurs propositions concrètes autant que de besoin, conscients de l'enjeu du bon déroulement de cette première session de l'appel à reconnaissance.



Compétences

Accompagnement de démarches concertées pour la gestion d'un milieu naturel, d'un territoire

Elaboration d'outils de communication publique, de débat, de sites Internet

Systèmes de Gestion de Bases de Données

Départements

- **D1 : Aménagement, Environnement et Développement Durable**
- D2 : Hydrobiologie et expertise des eaux superficielles
- D3 : Hydrogéologie et expertise des eaux souterraines
- **D4: Systèmes d'information**
- D5: Activités internationales



NANCY
AGENCE NORD-EST
Boulevard de Finlande
ZA Nancy-Pompey
54340 POMPEY
Tél. : (33) 03.83.32.41.94
Fax : (33) 03.83.36.70.85

PARIS
AGENCE ILE DE FRANCE
ZA des Glayzes
1 allée des GARAYS
91120 PALAISEAU
Tél. : (33) 01.60.12.62.61
Fax : (33) 01.60.12.69.25

Pour nous contacter:



LYON
SIÈGE SOCIAL
Parc Scientifique Tony Garnier
6-8, Espace Henri Vallée
69366 LYON Cedex 07
Tél. : (33) 04.78.93.68.90
Fax : (33) 04.78.94.11.98
Mail : contact@asconit.com
Web : www.asconit.com

TOULOUSE
AGENCE SUD-OUEST
3, rue Hermes, ZAC du Canal
Europarc, Bât. C
31520 RAMONVILLE SAINT AGNE
Tél. : (33) 05.61.81.08.02
Fax : (33) 05.34.66.35.67

CARAÏBES
AGENCE MARTINIQUE
Rue des Anthuriums
Résidence Tropicana, Bât. A
97229 TROIS ILETS(MARTINIQUE)
Tél./Fax : (33) 05.96.63.55.78
Mobile Local : 06.96.25.54.10